



École De Bourgogne

Rapport annuel 2017-2018

Rédigé par

**Première partie :
Diane Hubert, directrice**

**Deuxième partie :
Annie Picard, présidente du Conseil d'établissement**

Été 2018

Première partie : Le bilan de l'établissement

Introduction

Le présent document se veut une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la *Loi sur l'instruction publique* à l'article 83. Il a donc pour objectif de rendre publics le projet éducatif et le plan de réussite, de rendre compte de leur réalisation, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci. Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

Présentation de l'établissement

L'école De Bourgogne est une école primaire qui a accueilli, en 2017-2018, 483 élèves de la 1^{re} à la 6^e année, répartis en 23 groupes classes, incluant deux classes répondant aux besoins des élèves présentant des troubles d'adaptation et un service Répit. Il est important de mentionner que contrairement à la majorité des écoles de la commission scolaire, nos élèves du préscolaire ne sont pas scolarisés à notre école, mais à l'école De la Passerelle.

Outre les services d'enseignement offerts par 35 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social.

L'encadrement et la sécurité des élèves dîneurs, au nombre d'environ 300, étaient assurés par 11 surveillants. De son côté, sous la responsabilité de la technicienne en service de garde, 9 éducateurs ont accueilli et encadré 175 jeunes.

L'école De Bourgogne est un milieu stimulant centré sur l'élève. Au début de son parcours au primaire, l'élève de 1^{re} année est accueilli en début d'année par la traditionnelle haie d'honneur et quitte à la fin de sa 6^e année par une autre haie d'honneur des plus spectaculaires. Tout au long de l'année, une foule d'activités sont offertes pour le grand plaisir des élèves. De plus, l'école souligne les élèves qui respectent le code de vie en leur offrant des activités-récompenses école.

Situation budgétaire

La diminution de clientèle des deux dernières années a eu un impact important sur le budget de l'école. Malgré une gestion serrée l'école termine l'année avec un déficit au niveau des services de garde et des dîneurs. En plus d'avoir une enveloppe budgétaire plus petite, nous n'avons pas eu droit à l'allocation d'environ 38 000 \$ pour les services de garde ayant plus de 200 élèves.

Une analyse en profondeur nous a permis de constater un important déséquilibre budgétaire entre le service de garde et le service des dîneurs. Afin de rectifier la situation, deux scénarios ont été proposés aux parents via un sondage. La solution choisie pour les deux prochaines années sera de maintenir les modalités du service aux élèves dîneurs, qui en fait sont bonifiées par rapport aux modalités du service de base payé par la tarification régulière. Pour ce faire, une augmentation annuelle de 100 \$ par élève dîneur sera appliquée.

Nous avons été capables de maintenir nos ressources professionnelles et de soutien et nous avons utilisé les nouvelles allocations ministérielles dédiées pour offrir des services accrus d'orthopédagogie et d'éducation spécialisée au 1^{er} cycle. Toutefois, le service de psychoéducation n'arrive plus à répondre à l'ensemble des besoins qui sont en hausse.

La campagne de financement réalisée à l'automne 2017 a permis de recueillir 7 243 \$ et la ristourne des photos scolaires nous a rapporté 1 128 \$. De plus, la contribution volontaire des parents lors du paiement des cahiers d'exercices a recueilli 3 534 \$. Ces sommes ont été utilisées pour :

- L'achat de matériel pour le gymnase ainsi que des buts de mini-hockey pour la cour de récréation
- Des activités-écoles telles que la fête d'accueil du début d'année, un spectacle de Noël par une troupe professionnelle, le spectacle de talents des élèves et la kermesse de fin d'année
- Les activités-récompenses en lien avec le code de vie
- Des abonnements à des revues pour les classes
- Les diners-pizzas récompenses aux élèves de 6^e année qui animent des jeux pour les plus jeunes lors des récréations.



Par ailleurs, l'école a pu se doter d'un mini-terrain de soccer synthétique en ayant recours à une subvention du ministère pour les cours d'école et en utilisant une somme provenant du fonds à destination spéciale (un projet amorcé il y a trois ans). Aussi, le parrainage de l'équipe Desjardins du printemps 2017 via le Grand Défi Pierre-Lavoie a permis l'aménagement d'un mur d'escalade dans le gymnase.

Le Plan de réussite et la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ): bilan de mise en œuvre

La Convention de gestion et de réussite éducative est complètement intégrée au Plan de Réussite de l'école. Tous les objectifs de la CGRÉ sont donc identiques aux objectifs du Plan de réussite. En conséquence, il y aura une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments.

Objectif 1.1 Pour l'année 2017-2018, avoir plus de 85 % d'élèves de deuxième année ayant un résultat final, en lecture, supérieur à 70%.	Cible Plus de 85 % Juin 2017 : 81 % Juin 2016 : 83 % Juin 2015 : 86 % Juin 2014 : 91 % Juin 2013 : 81 %
Moyens mis en place • Poursuivre le travail de dépistage et d'interventions amorcé par la Ribambelle auprès des élèves de la 1^{re} année du 1^{er} cycle.	

• Offrir des ateliers portant sur l'attention concentration. • Offrir un service d'orthopédagogie en lecture et écriture (approche centrée sur les besoins de l'élève). • Poursuivre une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en lecture.	
Résultats obtenus et jugements 82% Cible non atteinte (hausse de 1%)	Recommandations et ajustement proposés Seront travaillés dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019.

Objectif 1.2 Pour l'année 2017-2018, maintenir un résultat final supérieur à 75% pour la compétence 1 en mathématique à la fin du primaire.	Cible Plus de 75 % Juin 2017 : 77,1 % Juin 2016 : 75,4 % Juin 2015 : 81,0 % Juin 2014 : 74,6 % Juin 2013 : 78,3 % Juin 2012 : 76,6 %
Moyens mis en place • S'assurer que chaque degré se constitue une banque de situations complexes, en fasse la mise à jour annuellement et en fasse vivre en classe, un minimum de 8 par année. • Faire manipuler les élèves afin de donner du sens aux concepts mathématiques.	
Résultats obtenus et jugements 79,5% Cible atteinte (hausse de 2%)	Recommandations et ajustement proposés Seront travaillés dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019.

Objectif 2.1 Pour l'année 2017-2018, maintenir chez l'ensemble des garçons un résultat supérieur à 75% en lecture, à la fin du 2^e cycle et une augmentation de 1point de pourcentage à la fin du 3^e cycle.	Cible 2e cycle plus de 75% 3e cycle 72,9 % Juin 2017 : 1er cycle 79,4% 2e cycle 73,5% 3e cycle 69,8% Juin 2016 : 1er cycle 79,0% 2e cycle 77,3% 3e cycle 71,9% Juin 2015 : 1er cycle 79,8% 2e cycle 73,0% 3e cycle 72,1% Juin 2014 : 1er cycle 84,9% 2e cycle 74,1% 3e cycle 72,1% Juin 2013 : 1er cycle 82,3% 2e cycle 74,0% 3e cycle 72,3% Juin 2012 : 1er cycle 83,9% 2e cycle 75,4% 3e cycle 74,4%
Moyens mis en place • Pratiquer les élèves de tous les niveaux à répondre aux quatre types de questions en lecture. (compréhension, interprétation, justification et jugement critique) • Enseigner de façon explicite les stratégies de lecture de textes courants en 4e, 5e et 6e année. • Expérimenter une approche d'enseignement de la lecture en 1re année axée sur le traitement grapho- phonétique.	
Résultats obtenus et jugements 76,9% 1er cyc. 76,4% 2e cyc. Cible atteinte (hausse importante) 71,6% 3e cyc. Cible non atteinte (hausse d'environ 2%)	Recommandations et ajustements proposés Seront travaillés dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019.
Objectif 2.2 Pour l'année 2017-2018, maintenir chez les garçons un résultat en écriture supérieur à 75%, à la fin du 2^e cycle, et une augmentation de 1 point de pourcentage % au 3^e cycle.	Cible 2^e cycle 75 % 3^e cycle 74 % Juin 2017 : 1 ^{er} cycle 78,3% 2 ^e cycle 72,5% 3 ^e cycle. 72,9% Juin 2016 : 1 ^{er} cycle 78,4% 2 ^e cycle 75,5% 3 ^e cycle. 72,8% Juin 2015 : 1 ^{er} cycle 77,0% 2 ^e cycle 69,2% 3 ^e cycle. 72,2% Juin 2014 : 1 ^{er} cycle 81,9% 2 ^e cycle 73,0% 3 ^e cycle. 69,5% Juin 2013 : 1 ^{er} cycle 81,3% 2 ^e cycle 74,9% 3 ^e cycle 72,4% Juin 2012 : 1 ^{er} cycle 80,3% 2 ^e cycle 72,5% 3 ^e cycle 73,9%

Moyens mis en place • Enseignement de l'orthographe d'usage par constances orthographiques. • Offrir du soutien orthopédagogique en écriture. • Amorcer une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en écriture.	
Résultats obtenus et jugements 74,0% 1er cycle 77,0% 2e cycle : Cible atteinte (hausse importante) 76,3% 3e cycle : Cible atteinte (hausse importante)	Recommandations et ajustement proposés Seront travaillés dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019.

Objectif 3 Pour l'année 2017-2018, augmenter en cours d'année de 4 pour cent, le taux de réussite du sommaire en français, des élèves ayant un plan d'intervention.	Cible En juin 2018, augmentation de 4 %. 2016-2017 : 1 ^{re} étape 88,9 %, 3e étape 90,9% <u>Augmentation de 12,8%</u> 2015-2016 : 1 ^{re} étape 72,9 %, 3e étape 85,7% <u>Augmentation de 12,8%</u> 2014-2015 : 1 ^{re} étape 71,6 %, 3e étape 82,7% <u>Augmentation de 11,1%</u> 2013-2014 : 1 ^{re} étape 81,4 %, 3e étape 83,3% <u>Augmentation de 1,9%</u> 2012-2013 : 1 ^{re} étape 81,3 %, 3e étape 85,9% <u>Augmentation de 4,6%</u>
--	--

Moyens mis en place • Assurer le suivi du plan d'intervention auprès de l'élève et le valider annuellement. • Reconnaître les réussites des élèves (école et classes) exemple : Étoiles de la fierté, semaine de la persévérance, activités récompenses et systèmes propres à chaque classe. • Poursuivre des rencontres des services complémentaires avec la direction afin de bien cerner les besoins. • Offrir un service d'orthopédagogie avec une approche centrée sur les besoins de l'élève. • Poursuivre les rencontres entre les titulaires et les orthopédagogues pour présenter les élèves et organiser les services. • S'assurer du suivi des dossiers des nouveaux élèves ayant des besoins particuliers auprès des enseignants.	
Résultats obtenus et jugements 1re étape 84,5 % 3e étape 90,8 % <u>Augmentation de 6,3 %</u> Cible atteinte	Recommandations et ajustement proposés Seront travaillés dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019.

Objectif 4.1 Pour l'année 2017-2018, maintenir à moins de 5 le nombre d'événements reliés à l'intimidation entre élèves.	Cible : Moins de 5 situations graves d'intimidation 2016-2017 : Aucune situation grave d'intimidation 2015-2016 : Aucune situation grave d'intimidation 2014-2015 : Deux situations graves d'intimidation 2013-2014 : Aucune situation grave d'intimidation
---	--

Moyens mis en place • Avoir une cour animée et assurer une surveillance active. • Appliquer un programme d'habiletés sociales à l'ensemble de l'école. • Offrir des ateliers sur la gestion des conflits et sur l'estime de soi • Offrir des activités parascolaires le midi	
--	--

Résultats obtenus et jugements • 2 situations d'intimidation ont été signalées cycle (1 sur la cour d'école et 1 dans l'autobus) • Environ 22 gestes de violence ou de conflits ont été signalés et traités. Aucune situation grave d'intimidation Cible atteinte	Recommandations et ajustement proposés Seront travaillés dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019.
---	---

Objectif 4.2 Pour l'année 2017-2018, l'équipe-école et le traiteur respectent les trois orientations de la Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.	Cible En juin 2017, 100% des composantes des trois orientations en matière de saine alimentation sont respectées.
Moyens mis en place - Choisir un concessionnaire de repas chauds dont l'offre alimentaire respecte l'orientation 1 et l'orientation 2 de la politique. - Diversifier les espaces utilisés pour les repas. (Orientation 3 de la politique) - Respecter les exceptions à l'application de la politique acceptées par le CÉ.	
Résultats obtenus et jugements - Les orientations sont respectées. - Cible atteinte	Recommandations et ajustement proposés Seront travaillés dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019.

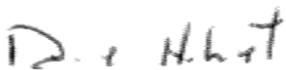
Objectif 4.3 Pour l'année 2017-2018, deux objectifs sont identifiés : A) Offrir des activités qui permettent de rester actif physiquement. B) Maintenir les taux de réussite aux épreuves de course continue de fin de cycle.	Cible A) Au moins 15 possibilités par semaine d'activités animées lors des récréations, Au moins 2 activités parascolaires par semaine, Au moins 3 activités sportives volet compétitif durant l'année, Au moins 5 activités par semaine réalisées au service de garde. B) 1^{er} cycle 97,8% 2^e cycle 100% 3^e cycle 100% Juin 2017 : 1 ^{er} cycle 95,5% 2 ^e cycle 98,8% 3 ^e cycle 98,4% Juin 2016 : 1 ^{er} cycle 97,8% 2 ^e cycle 100% 3 ^e cycle 100% Juin 2015 : 1 ^{er} cycle 97,4% 2 ^e cycle 100% 3 ^e cycle 100% Juin 2014 : 1 ^{er} cycle 100% 2 ^e cycle 98% 3 ^e cycle 100%
Moyens mis en place - Organiser la cour d'école afin de favoriser l'activité physique. - Course d'intensité modérée à élevée durant les cours d'éducation physique. - Grille-horaire favorisant l'activité physique : 2,5 h/sem. – 1^{er} cycle et 2 h/sem – 2^e, 3^e cycles. - Promouvoir, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, les performances des élèves.	
Résultats obtenus et jugements A) Cibles atteintes partiellement atteintes au niveau de l'offre et de la diversité des activités physiques B) 100 % au 1 ^{er} cycle : Cible atteinte 94,7 % au 2 ^e cycle : Cible non atteinte 100 % au 3 ^e cycle : Cible atteinte	Recommandations et ajustement proposés Seront travaillés dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019.

Objectif 5 Pour l'année 2017-2018, l'équipe-école réalise au moins une activité par niveau en lien avec l'école orientante.	Cible Au moins une activité à chaque niveau
Moyens mis en place - Intelligences multiples (3^e cycle) - Activités en lien avec l'École orientante - Journée thématique <i>Mon futur métier</i>	
Résultats obtenus et jugements Cible atteinte	Recommandations et ajustement proposés Seront travaillés dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif 2018-2019.

Conclusion

L'année 2017-2018 fut une année bien remplie. Malgré la situation financière plus précaire des deux dernières années, les élèves bénéficient d'un environnement stimulant leur permettant de développer leur potentiel.

Nous remercions le personnel et les parents pour leur engagement et leur collaboration à la réussite des enfants.



Diane Hubert
Directrice

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'école De Bourgogne est composé de 12 membres votants, soit 6 parents d'élèves et 6 membres du personnel. La directrice de l'école, Diane Hubert, participe aussi aux séances du conseil d'établissement, mais elle n'a pas de droit de vote. Cette année, les membres parents étaient Annie Picard, Nadine Riendeau, Stéphanie Kubiscik, Mathieu Damian, Philippe Privé et Michael Grimard tandis que Chantal Delorme, Caroline Sirois, Roxane Simard, Nathalie Savaria, Francine Meloche et Danielle Fortier représentaient le personnel de l'école. Isabelle St-Cyr, directrice par intérim, a assisté aux 3 premières rencontres du conseil d'établissement en remplacement de Diane Hubert. Nadine Lussier a remplacé Nathalie Savaria lors des dernières rencontres.

Lors de l'assemblée générale annuelle, 3 représentants des parents ont été élus pour un mandat de deux ans. Aucun substitut n'a été nommé pour remplacer les parents en cas d'absence. Annie Picard et Stéphanie Kubiscik ont été élues représentantes et substituts au comité de parents. Elles ont représenté notre école à la Commission scolaire des Patriotes où elles ont été consultées sur plusieurs dossiers et politiques scolaires. Un organisme de participation des parents (OPP) a également été formé pour une deuxième année consécutive pour épauler l'équipe-école et organiser des activités. Les membres de l'OPP cette année étaient Nadine Riendeau, Annie Picard, Philippe Privé, Sandrine Francisco, Marie-Andrée Parent et Véronique Vaillancourt.

Cette année, le conseil d'établissement a tenu huit rencontres au cours desquelles les membres ont été consultés sur plusieurs dossiers qu'ils ont approuvés ou adoptés selon le cas. Les dossiers suivants ont été traités :

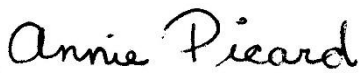
- L'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- La campagne de financement et le suivi des fonds recueillis ;
- L'approbation des activités éducatives complémentaires ;
- L'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative ;
- L'adoption des critères de sélection pour la direction d'école ;
- L'approbation de la grille-horaire et des grilles-matières ;
- La sélection du photographe scolaire ;
- La sélection du service de traiteur pour les repas du dîner ;
- Le budget de l'école et les encadrements financiers ;

- Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents ;
- L'approbation du code de vie et des mesures de sécurité ;
- Le service de garde ;
- L'organisation scolaire ;
- Le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire ;
- Le sondage sur l'organisation et la tarification du service aux dîneurs ;
- Les différentes activités et services offerts dans l'école.

Nous avons eu également la visite de 3 membres du conseil des élèves qui sont venus nous parler de leur implication dans l'école et des activités qu'ils ont organisées.

Je tiens à souligner l'excellent travail de l'OPP qui a organisé plusieurs activités telles que l'épluchette de blé d'Inde, la visite de la Caravane de la récupération et une soirée pour nos finissants de 6e année. Ils ont également préparé l'activité « Dégoûté des goûters », une présentation sur les boîtes à lunch « zéro déchet », en collaboration avec le conseil des élèves.

J'aimerais remercier les enseignants et tout le personnel de l'école pour leur bon travail et leur implication auprès de nos enfants. Un grand merci également à tous les parents bénévoles grâce à qui de nombreuses activités ont pu être réalisées. Votre présence à l'école fait une grande différence auprès des élèves, car elle leur démontre l'importance que vous accordez à leur milieu de vie et leur éducation.



Annie Picard

Présidente du conseil d'établissement